

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00098

Numéro SIREN : 539 767 301

Nom ou dénomination : 3 EFFICIENT EQUIPMENT ENGINEERING

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2019 sous le numéro de dépôt 2685

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

EPSILON

2 impasse de la source
Arcopole B
74200 THONON LES BAINS

V/REF :

N/REF : 2012 B 98 / 2019-A-2685

Le greffier du tribunal de commerce de Thonon-les-Bains certifie qu'il a reçu le 22/03/2019, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 22/03/2019

- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes jusqu'au 31/07/2019

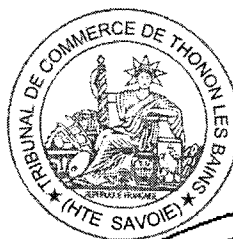
Concernant la société

3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING
Société par actions simplifiée
7 rue des Savoyances
74200 Anthy sur Lemman

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-2685 le 22/03/2019

R.C.S. THONON 539 767 301 (2012 B 98)

Fait à THONON-LES-BAINS le 22/03/2019,
L'un des Greffiers Associés



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned over the bottom right portion of the official stamp.

N° ROLE : 9879004052
DEMANDEUR : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING
REPRESENTANT : EPSILON
OBJET : REQUETE
PROROGATION DU DELAI DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDONNANCE

NOUS, MADAME PARY DAUVET, PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON LES BAINS,

VU LA REQUETE QUI PRECEDE ET LES MOTIFS Y EXPOSES,

VU LES DISPOSITIONS DES ARTICLES L 225-100 ET R 225-64 DU CODE DE COMMERCE,

AUTORISONS LE REPORT JUSQU'AU **31 JUILLET 2019**, DE LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DEVANT APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE **30 SEPTEMBRE 2018** DE LA SOCIETE **SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING**, DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUE A **ANTHY SUR LEMAN 74200, 7 RUE DES SAVOYANCES**, IMMATRICULEE AU RCS DE THONON LES BAINS, SOUS LE NUMERO **539 767 301**,

DISONS QUE LA PRESENTE ORDONNANCE SERA DEPOSEE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON LES BAINS.

DISONS QU'EN CAS DE DIFFICULTES, IL NOUS EN SERA REFERE.

LIQUIDONS LES DEPENDS A LA SOMME DE 32,37 EUROS DONT 4,42 EUROS DE TVA.

FAIT A THONON, LE 22 mars 2019

LE GREFFIER ASSOCIE
MAITRE MARGAUX BARRIERE



LA PRESIDENTE
MADAME PARY DAUVET





SOCIETE D'AVOCATS INTER-BARREAUX

ARCOPOLE B – 2 IMPASSE DE LA SOURCE 74200 THONON LES BAINS

TEL. : 04 50 70 29 14 - FAX : 04 50 71 90 52

REQUETE
AUX FINS DE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

à

Monsieur le Président du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

A la requête de :

La société "**3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING**", société par actions simplifiée au capital de 450 000 Euros, ayant son siège social à 74200 ANTHY SUR LEMAN, 7 rue des Savoyances, immatriculée sous le numéro 539 767 301 au Registre du Commerce et des Sociétés de THONON-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Philippe VOGT,

Représentée par :

La SELARL "EPSILON", Société d'avocats dont le siège est 2 Impasse de la Source – Arcopole B - 74200 THONON-LES-BAINS, inscrite au Barreau de THONON- LES-BAINS, prise en la personne de Maître Baptiste WOESTELANDT,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société "**3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING**" a clôturé son dernier exercice social le 30 septembre 2018.

Que l'assemblée de la Société en vue de l'approbation des comptes sociaux devait être tenue au plus tard le 31 mars 2019.

Que un surcroît de tâches administratives empêche la réunion et la transmission au comptable de la société, dans les délais requis, de toutes les pièces justificatives et empêche d'effectuer dans les délais légaux le contrôle des pièces comptables de ladite société.

Que le Commissaire aux Comptes n'a pas pu remettre ses rapports dans les délais.

Qu'en conséquence, les délais nécessaires à l'organisation dans les conditions légales de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés ne peuvent être respectés.

Que de ce fait, l'assemblée générale annuelle des associés ne pourra pas être tenue avant le 31 mars 2019.

Que votre autorisation est nécessaire.

Qu'en conséquence, je sollicite qu'il Vous plaise, **Monsieur le Président**, de :

Vu la requête qui précède,

Vu les dispositions des articles L 225-100 et R 225-64 du Code de Commerce,

- Bien vouloir accorder à la société "**3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING**", conformément aux dispositions légales et statutaires de ladite société, un report de délai de QUATRE MOIS, soit jusqu'au 31 juillet 2019, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais de communication des comptes et documents légaux.

Et ce sera justice,

Fait à THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie),

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le douze mars

SELARL EPSILON

Société d'Avocats Inter-Barreaux

Arcopole B - 2 impasse de la Source

74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 70 29 14 - Fax 04 50 71 90 52

■ SIRET 950 400 291 00056